

AMBITION

SÉLECTION 2024

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION :
DU 4 MARS 2024 AU 29 AVRIL 2024
(pouvant être clôturée sans préavis)

**Titre de créance présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.
Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type « actions ».**

- **Émetteur** : BNP Paribas Issuance B.V.⁽¹⁾, véhicule d'émission dédié de droit néerlandais.
 - **Garant de la formule** : BNP Paribas S.A.⁽¹⁾.
L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule.
 - **Durée d'investissement conseillée pour bénéficiaire de la formule de remboursement** :
6 ans (en l'absence de remboursement anticipé automatique).
L'investisseur prend un risque de perte partielle ou totale en capital non mesurable a priori en cas de sortie en cours de vie alors que les conditions de remboursement anticipé automatique ne sont pas réunies.
- Éligibilité** : contrat d'assurance-vie ou de capitalisation uniquement.
L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie, mais sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. **Il est précisé que l'assureur, d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes.**
- **Cotation** : marché officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé).
 - **Code ISIN** : FR001400NC39

Ingénierie financière



BNP PARIBAS

Commercialisation



Ce document à caractère promotionnel s'adresse à des investisseurs situés en France. Il n'a pas été rédigé par l'assureur.

(1) Notations de crédit au 16 janvier 2024 :

BNP Paribas Issuance B.V. : Standard & Poor's A+ / BNP Paribas S.A. : Standard & Poor's A+, Moody's Aa3 et Fitch Ratings AA-. Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant de la formule. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Ambition Sélection 2024, titre de créance présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance, présente les caractéristiques suivantes :

- > Une exposition liée à l'évolution de la valeur d'un panier d'actions équilibré⁽¹⁾ composé des cinq actions suivantes : Bayerische Motoren Werke AG, Crédit Agricole S.A., Engie S.A., Orange S.A. et Sanofi (ci-après le « Panier d'Actions Équilibré ») – les dividendes ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à leurs performances, ce qui est moins favorable à l'investisseur.
- > **En cours de vie (c'est-à-dire avant l'échéance⁽²⁾ de ce titre de créance) :**
 - un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement de l'année 2 à l'année 5 si, à une des Dates d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾, la valeur du Panier d'Actions Équilibré⁽¹⁾ est supérieure ou égale à 100 % de sa valeur initiale⁽³⁾. Dans ce cas, le montant initial du capital investi⁽⁴⁾ est remboursé majoré d'un gain de 9,00 %⁽⁴⁾ de la valeur nominale du produit par année écoulée depuis la Date de Constatation Initiale⁽²⁾ (soit un taux de rendement annuel net compris entre 6,74 %⁽⁵⁾ et 7,54 %⁽⁵⁾).
- > **À l'échéance des 6 ans, trois possibilités :**
 - soit un remboursement du montant initial du capital investi⁽⁴⁾ majoré d'un gain de 9,00 %⁽⁴⁾ de la valeur nominale du produit par année écoulée depuis la Date de Constatation Initiale⁽²⁾, dès lors que la valeur du Panier d'Actions Équilibré⁽¹⁾ est supérieure ou égale à 100 % de sa valeur initiale⁽³⁾ à la Date de Constatation Finale⁽²⁾ (soit un taux de rendement annuel net de 6,50 %⁽⁵⁾) ;
 - soit un remboursement du montant initial du capital investi⁽⁴⁾, dès lors que la valeur du Panier d'Actions Équilibré⁽¹⁾ est inférieure à 100 % de sa valeur initiale⁽³⁾ mais supérieure ou égale à 50 % de sa valeur initiale⁽³⁾ à la Date de Constatation Finale⁽²⁾ (soit un taux de rendement annuel net de -0,84 %⁽⁵⁾) ;
 - soit une perte partielle ou totale en capital égale à la baisse de la valeur du Panier d'Actions Équilibré⁽¹⁾, dès lors que sa valeur est inférieure à 50 % de sa valeur initiale⁽³⁾ à la Date de Constatation Finale⁽²⁾ (soit un taux de rendement annuel net inférieur à -11,58 %⁽⁵⁾).

Ambition Sélection 2024 ne peut constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement.

Vous êtes exposé pour une durée de 2 ans à 6 ans aux seules actions Bayerische Motoren Werke AG, Crédit Agricole S.A., Engie S.A., Orange S.A. et Sanofi, et ne bénéficiez pas de la diversification du risque offerte par les indices de marchés actions.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.



Les gains ou pertes et les rendements présentés dans ce document ne correspondent pas nécessairement à ceux effectivement obtenus par l'investisseur. En effet :

- le terme « capital investi » désigne la valeur nominale du produit (soit 1 000 €). Les montants de remboursement présentés sont exprimés en proportion de cette valeur nominale (et pas nécessairement des sommes versées par l'investisseur) avant déduction des frais, commissions et/ou prélèvements sociaux et fiscaux applicables au cadre d'investissement ;
- les montants présentés ne sont dus que lors du remboursement automatique prévu par la formule (par anticipation⁽²⁾ ou à l'échéance le 14 mai 2030). En cas de sortie en cours de vie, la formule ne s'applique pas et le prix de revente dépend des conditions de marché en vigueur (se référer aux principaux facteurs de risque définis en page 12) ;
- les taux de rendement annuel présentés sont nets des frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,84 % annuel). Ils sont calculés hors frais (par exemple frais d'entrée/d'arbitrage), hors prélèvements sociaux et fiscaux. Ils sont calculés à partir de la Date de Constatation Initiale (le 29 avril 2024) jusqu'à la Date d'Échéance (le 14 mai 2030) ;
- les rendements présentés ne tiennent pas compte de l'inflation. Une hausse de l'inflation entraîne une perte de rendement réel pour l'investisseur. Son impact sur le rendement est donc plus important lorsque celle-ci est élevée. Le rendement réel du produit corrigé de l'inflation peut par conséquent être négatif ;
- les remboursements présentés sont conditionnés par l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur ainsi que de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule.

(1) Le Panier d'Actions Équilibré est composé des cinq actions Bayerische Motoren Werke AG, Crédit Agricole S.A., Engie S.A., Orange S.A. et Sanofi. À chaque Date d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽²⁾, la valeur du Panier d'Actions Équilibré correspond à la moyenne arithmétique des cours de clôture de ces cinq actions et exprimée en pourcentage.

(2) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 13 pour le détail des dates.

(3) La valeur initiale correspond à la valeur du Panier d'Actions Équilibré⁽¹⁾ à la Date de Constatation Initiale⁽²⁾ exprimée en pourcentage et égale à 100 %.

(4) Ce montant est net des frais du titre de créance mais avant déduction des frais ou commissions applicables dans le cadre du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation et avant déduction des prélèvements fiscaux et sociaux applicables.

(5) Les taux de rendement annuel présentés sont nets des frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,84 % annuel). Ils sont calculés hors frais (par exemple frais d'entrée/d'arbitrage), hors prélèvements sociaux et fiscaux. Ils sont calculés à partir de la Date de Constatation Initiale (le 29 avril 2024) jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾ ou d'Échéance⁽²⁾ selon les scénarios. Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes.

+ AVANTAGES

- > **Objectif de gain de 9,00 %⁽¹⁾ de la valeur nominale du produit par année écoulée depuis la Date de Constatation Initiale⁽²⁾**, dès lors qu'à l'une des Dates d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽²⁾, la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽³⁾ est supérieure ou égale à 100 % de sa valeur initiale⁽⁴⁾;
- > **Possible remboursement rapide** : potentiel remboursement anticipé automatique chaque année, à partir de l'année 2, dès lors qu'à l'une des Dates d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾, la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽³⁾ est supérieure ou égale à 100 % de sa valeur initiale⁽⁴⁾;
- > **Remboursement conditionnel du montant initial du capital investi⁽¹⁾ à l'échéance⁽²⁾** : dès lors que la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽³⁾ n'est pas inférieure à 50 % de sa valeur initiale⁽⁴⁾ à la Date de Constatation Finale⁽²⁾.

- INCONVÉNIENTS

- > **Risque de perte partielle ou totale en capital** :
 - **en cours de vie** : en cas de sortie alors que les conditions de remboursement anticipé automatique ne sont pas réunies – dans ce cas, la formule de remboursement présentée ici ne s'applique pas et le prix de vente dépend des conditions de marché en vigueur au moment de la sortie (se référer aux principaux facteurs de risque définis en page 12);
 - **à l'échéance⁽²⁾** : si la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽³⁾ est inférieure à 50 % de sa valeur initiale⁽⁴⁾ à la Date de Constatation Finale⁽²⁾;
 - le produit est proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie ou de capitalisation. L'investisseur est alors soumis à un risque de perte de valeur du montant initial du capital investi⁽¹⁾ en cas de rachat, d'arbitrage depuis ce support, d'une sortie sous forme de rente ou au dénouement du contrat d'assurance-vie, à l'arrivée du terme du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation;
- > **Plafonnement des gains** : le gain potentiel est fixé à 9,00 %⁽¹⁾ de la valeur nominale du produit par année écoulée depuis la Date de Constatation Initiale⁽²⁾ même si la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽³⁾ est supérieure à ce montant;
- > **Les dividendes éventuellement versés par les actions Bayerische Motoren Werke AG, Crédit Agricole S.A., Engie S.A., Orange S.A. et Sanofi ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à leurs performances**, ce qui résulte, pour l'investisseur, en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis;
- > **Durée exacte de l'investissement non connue à l'avance** : elle peut varier de 2 ans à 6 ans;
- > **Risque de crédit** : l'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant de la formule et supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant de la formule, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant de la formule au titre de sa garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant de la formule (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre des titres de créance émis par l'Émetteur;
- > **Forte variabilité du montant remboursé à l'échéance⁽²⁾** : il est très sensible à une faible variation de la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽³⁾ autour du seuil de perte en capital, soit 50 % de baisse par rapport à sa valeur à la Date de Constatation Finale⁽²⁾.

(1) Ce montant est net des frais du titre de créance mais avant déduction des frais ou commissions applicables dans le cadre du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation et avant déduction des prélèvements fiscaux et sociaux applicables.

(2) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 13 pour le détail des dates.

(3) Le Panier d'Actions Équipondéré est composé des cinq actions Bayerische Motoren Werke AG, Crédit Agricole S.A., Engie S.A., Orange S.A. et Sanofi. À chaque Date d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽²⁾, la valeur du Panier d'Actions Équipondéré correspond à la moyenne arithmétique des cours de clôture de ces cinq actions et exprimée en pourcentage.

(4) La valeur initiale correspond à la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽³⁾ à la Date de Constatation Initiale⁽²⁾ exprimée en pourcentage et égale à 100 %.

MÉCANISME DU PRODUIT

À la Date de Constatation Initiale⁽¹⁾, on retient la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽²⁾ comme sa valeur initiale⁽³⁾ soit 100 %. À chaque Date d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽¹⁾, la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽²⁾ correspond à la moyenne arithmétique des cours de clôture de ces cinq actions et exprimée en pourcentage.

➔ MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AUTOMATIQUE (ANNÉES 2 À 5)

- Si, à l'une des Dates d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾, la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽²⁾ **est supérieure ou égale à 100 % de sa valeur initiale⁽³⁾**, l'investisseur reçoit, à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾ correspondante :

Le montant initial du capital investi⁽⁴⁾

+

Un gain de 9,00 %⁽⁴⁾ de la valeur nominale du produit par année écoulée depuis la Date de Constatation Initiale⁽¹⁾

Soit un taux de rendement annuel net compris entre 6,74 %⁽⁵⁾ et 7,54 %⁽⁵⁾.

Le produit prend alors automatiquement fin par anticipation.

- sinon, le produit continue.

➔ MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE (ANNÉE 6)

Dans le cas où le produit n'a pas été remboursé par anticipation, on observe une dernière fois, à la Date de Constatation Finale⁽¹⁾, la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽²⁾ et on la compare à sa valeur initiale⁽³⁾. Trois possibilités :

- soit à cette date, la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽²⁾ **est supérieure ou égale à 100 % de sa valeur initiale⁽³⁾**, l'investisseur reçoit, à la Date d'Échéance⁽¹⁾ :

Le montant initial du capital investi⁽⁴⁾

+

Un gain de 9,00%⁽⁴⁾ de la valeur nominale du produit par année écoulée depuis la Date de Constatation Initiale⁽¹⁾

Soit un taux de rendement annuel net de 6,50 %⁽⁵⁾.

- soit à cette date, la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽²⁾ **est inférieure à 100 % de sa valeur initiale⁽³⁾ mais supérieure ou égale à 50 % de sa valeur initiale⁽³⁾**, l'investisseur reçoit, à la Date d'Échéance⁽¹⁾ :

Le montant initial du capital investi⁽⁴⁾

Soit un taux de rendement annuel net de -0,84 %⁽⁵⁾.

- soit à cette date, la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽²⁾ **est inférieure à 50 % de sa valeur initiale⁽³⁾**, l'investisseur reçoit, à la Date d'Échéance⁽¹⁾ :

Le montant initial du capital investi⁽⁴⁾ diminué de la baisse de la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽²⁾

L'investisseur subit donc une perte en capital correspondant à la baisse de la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽²⁾ à la Date de Constatation Finale⁽¹⁾.

Soit un taux de rendement annuel net inférieur à -11,58 %⁽⁵⁾.

(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 13 pour le détail des dates.

(2) Le Panier d'Actions Équipondéré est composé des cinq actions Bayerische Motoren Werke AG, Crédit Agricole S.A., Engie S.A., Orange S.A. et Sanofi. À chaque Date d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽¹⁾, la valeur du Panier d'Actions Équipondéré correspond à la moyenne arithmétique des cours de clôture de ces cinq actions et exprimée en pourcentage.

(3) La valeur initiale correspond à la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽²⁾ à la Date de Constatation Initiale⁽¹⁾ exprimée en pourcentage et égale à 100 %.

(4) Ce montant est net des frais du titre de créance mais avant déduction des frais ou commissions applicables dans le cadre du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation et avant déduction des prélèvements fiscaux et sociaux applicables.

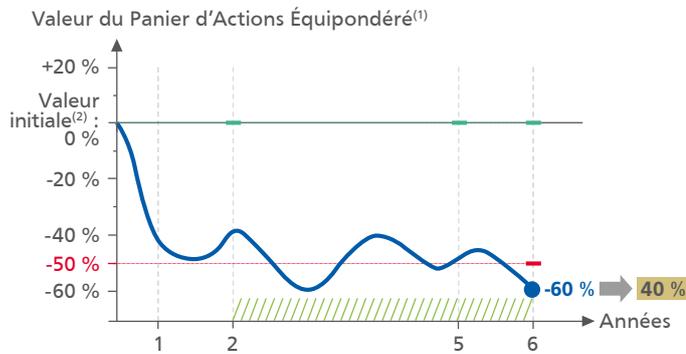
(5) Les taux de rendement annuel présentés sont nets des frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,84 % annuel). Ils sont calculés hors frais (par exemple frais d'entrée/d'arbitrage), hors prélèvements sociaux et fiscaux. Ils sont calculés à partir de la Date de Constatation Initiale (le 29 avril 2024) jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾ ou d'Échéance⁽¹⁾ selon les scénarios. Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes.

ILLUSTRATIONS

- Valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ par rapport à sa valeur initiale⁽²⁾
- Seuil de remboursement automatique avec gain
- Seuil de perte en capital à l'échéance⁽³⁾

- //// Période de constatation annuelle
- Pourcentage du montant initial du capital investi⁽⁴⁾ remboursé

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : baisse de la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ à la Date de Constatation Finale⁽³⁾ (marché fortement baissier)



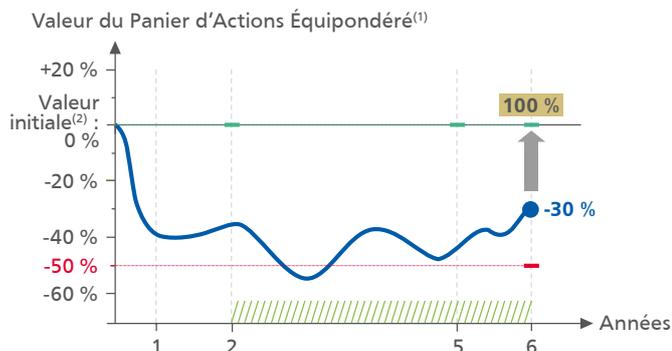
- > **Année 1** : quelle que soit la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾, il n'y a pas d'incidence sur le produit qui continue.
- > **Années 2 à 5** : à chaque Date d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾, la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ est inférieure à 100 % de sa valeur initiale⁽²⁾ et le produit continue.
- > **Année 6** : à la Date de Constatation Finale⁽³⁾, la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ est égale à 40 % de sa valeur initiale⁽²⁾, en dessous du seuil de perte en capital à l'échéance.

Montant remboursé :
le montant initial
du capital investi - 60 %
= 40 % du montant
initial du capital investi⁽⁴⁾

soit un taux de rendement
annuel net de -14,79 %⁽⁵⁾
(inférieur à celui du Panier
d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾
égal à -14,07 %⁽⁶⁾).

Dans le cas le plus défavorable où la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ serait inférieure à 100 % de sa valeur initiale⁽²⁾ à toutes les Dates d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾ et céderait l'intégralité de sa valeur à la Date de Constatation Finale⁽³⁾, le montant remboursé à la Date d'Échéance⁽³⁾ serait nul et la perte en capital totale.

SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : baisse de la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ à la Date de Constatation Finale⁽³⁾ (marché baissier)



- > **Année 1** : quelle que soit la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾, il n'y a pas d'incidence sur le produit qui continue.
- > **Années 2 à 5** : à chaque Date d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾, la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ est inférieure à 100 % de sa valeur initiale⁽²⁾ et le produit continue.
- > **Année 6** : à la Date de Constatation Finale⁽³⁾, la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ est égale à 70 % de sa valeur initiale⁽²⁾, au-dessus du seuil de perte en capital à l'échéance mais en dessous du seuil de remboursement automatique avec gain.

Montant remboursé :
le montant initial
du capital investi⁽⁴⁾

soit un taux de rendement
annuel net de -0,84 %⁽⁵⁾
(supérieur à celui du Panier
d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾
égal à -5,73 %⁽⁶⁾).

Ces illustrations ont été réalisées de bonne foi à titre d'information uniquement. Elles ne préjugent en rien de l'évolution future de la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ et du produit.

(1) Le Panier d'Actions Équ pondéré est composé des cinq actions Bayerische Motoren Werke AG, Crédit Agricole S.A., Engie S.A., Orange S.A. et Sanofi. À chaque Date d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽³⁾ la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré correspond à la moyenne arithmétique des cours de clôture de ces cinq actions et exprimée en pourcentage.

(2) La valeur initiale correspond à la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ à la Date de Constatation Initiale⁽³⁾ exprimée en pourcentage et égale à 100 %.

(3) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 13 pour le détail des dates.

(4) Ce montant est net des frais du titre de créance mais avant déduction des frais ou commissions applicables dans le cadre du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation et avant déduction des prélèvements fiscaux et sociaux applicables.

(5) Les taux de rendement annuel présentés sont nets des frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,84 % annuel). Ils sont calculés hors frais (par exemple frais d'entrée/d'arbitrage), hors prélèvements sociaux et fiscaux. Ils sont calculés à partir de la Date de Constatation Initiale (le 29 avril 2024) jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾ ou d'Échéance⁽³⁾ selon les scénarios. Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes.

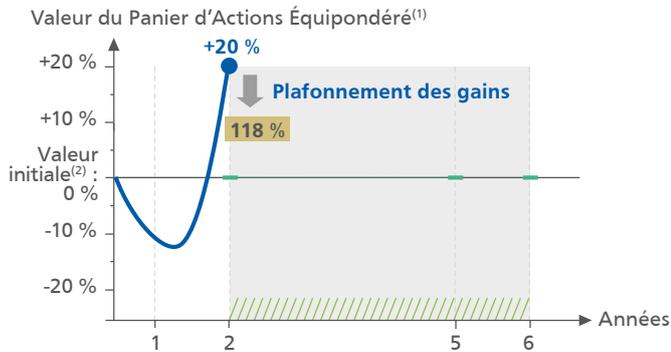
(6) Les taux de rendement annuel du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ sont calculés dividendes non réinvestis et sans frais.

ILLUSTRATIONS

- Valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ par rapport à sa valeur initiale⁽²⁾
- Seuil de remboursement automatique avec gain

- //// Période de constatation annuelle
- Pourcentage du montant initial du capital investi⁽⁴⁾ remboursé
- Fin de vie du produit

SCÉNARIO FAVORABLE AVEC MISE EN ÉVIDENCE DU PLAFONNEMENT DES GAINS (marché haussier)



- > **Année 1** : quelle que soit la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾, il n'y a pas d'incidence sur le produit qui continue.
- > **Année 2** : à la 1^{ère} Date d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾, la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ est égale à 120 % de sa valeur initiale⁽²⁾, au-dessus du seuil de remboursement automatique avec gain. Le produit prend automatiquement fin par anticipation.

Montant remboursé :
 le montant initial du capital investi⁽⁴⁾
 + un gain de 18,00 %⁽⁴⁾ de la valeur nominale du produit
 = 118 % du montant initial du capital investi⁽⁴⁾

soit un taux de rendement annuel net de 7,54 %⁽⁵⁾ (inférieur à celui du panier égal à 9,34 %⁽⁶⁾ du fait du plafonnement des gains)

Ces illustrations ont été réalisées de bonne foi à titre d'information uniquement. Elles ne préjugent en rien de l'évolution future de la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ et du produit.

(1) Le Panier d'Actions Équ pondéré est composé des cinq actions Bayerische Motoren Werke AG, Crédit Agricole S.A., Engie S.A., Orange S.A. et Sanofi. À chaque Date d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽³⁾, la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré correspond à la moyenne arithmétique des cours de clôture de ces cinq actions et exprimée en pourcentage.

(2) La valeur initiale correspond à la valeur du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ à la Date de Constatation Initiale⁽³⁾ exprimée en pourcentage et égale à 100 %.

(3) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 13 pour le détail des dates.

(4) Ce montant est net des frais du titre de créance mais avant déduction des frais ou commissions applicables dans le cadre du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation et avant déduction des prélèvements fiscaux et sociaux applicables.

(5) Les taux de rendement annuel présentés sont nets des frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,84 % annuel). Ils sont calculés hors frais (par exemple frais d'entrée/d'arbitrage), hors prélèvements sociaux et fiscaux. Ils sont calculés à partir de la Date de Constatation Initiale (le 29 avril 2024) jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾ ou d'Échéance⁽³⁾ selon les scénarios. Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes.

(6) Les taux de rendement annuel du Panier d'Actions Équ pondéré⁽¹⁾ sont calculés dividendes non réinvestis et sans frais.

ZOOM SUR

L'ACTION BMW AG (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

BMW AG est un leader européen dans la conception, l'assemblage et la distribution de véhicules haut de gamme. Le groupe allemand, fondé en 1916, emploie actuellement plus de 125 000 employés à travers le monde. BMW AG s'appuie sur la marque BMW mais également sur un large portefeuille de marques, parmi lesquelles Mini, Rolls-Royce et BMW Motorsport. BMW AG est également un des leaders mondiaux sur le segment des deux roues par le biais de sa filiale BMW Motorrad.

Pour plus de détails sur les résultats de l'entité BMW AG, merci de consulter la page dédiée : <https://www.bmwgroup.com/en/investor-relations/company-reports.html/>.

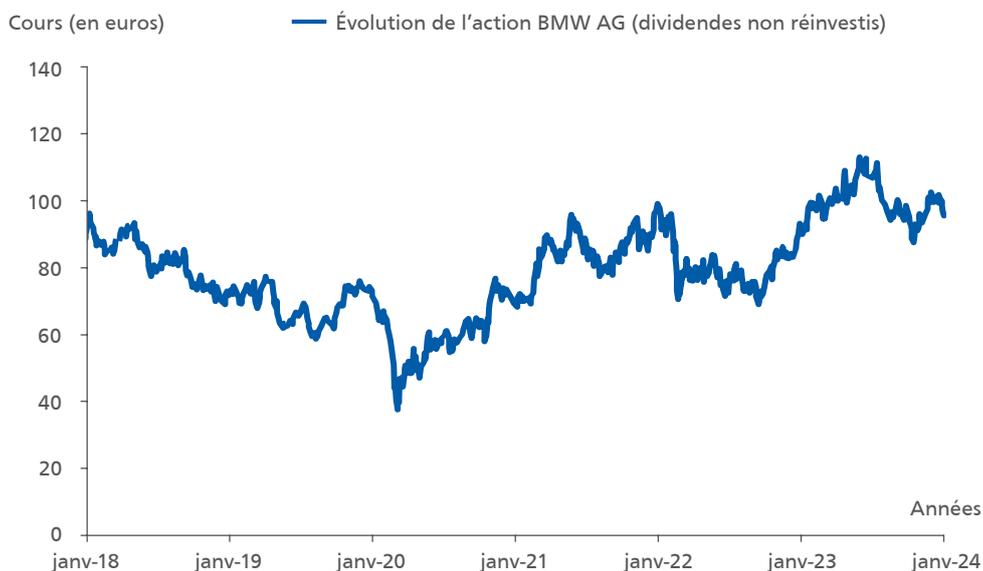
Pour plus d'informations sur l'action, veuillez consulter le site : <https://www.zonebourse.com/cours/action/BAYERISCHE-MOTOREN-WERKE-56358353/>.

Afin d'éviter un doute quelconque, il est entendu que l'Agent de calcul n'utilisera pas nécessairement les données présentes sur ces sites pour effectuer les calculs relatifs à l'action ou aux titres de créance. Les entités du Groupe BNP Paribas ne pourraient voir leur responsabilité engagée en cas d'erreurs ou omissions concernant les informations présentes sur ces sites internet.

Seules les variations du cours de l'action BMW AG sont prises en compte dans la performance de l'action. Les dividendes éventuellement versés par l'action ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à la performance de l'action. Une performance « dividendes non réinvestis » est inférieure à une performance « dividendes réinvestis » et résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre.

➔ ÉVOLUTION DE L'ACTION DU 16 JANVIER 2018 AU 16 JANVIER 2024

Les cours passés ne sont pas un indicateur fiable des cours futurs.



PERFORMANCES CUMULÉES⁽¹⁾ AU 16 JANVIER 2024

Période	Action BMW AG (dividendes non réinvestis)
1 an	4,01 %
3 ans	38,01 %
5 ans	33,20 %
6 ans	3,37 %

Source : Bloomberg, le 16 janvier 2024.

(1) Les performances de l'action sont calculées dividendes non réinvestis.

ZOOM SUR

L'ACTION CRÉDIT AGRICOLE S.A. (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

Crédit Agricole S.A. collecte des dépôts et offre des services bancaires commerciaux, de détail, d'investissement, privés et d'entreprise. La banque offre des services de gestion d'actifs et de conseils en investissements à des institutions et des particuliers.

Pour plus de détails sur les résultats de l'entité Crédit Agricole S.A., merci de consulter la page dédiée : <https://www.credit-agricole.com/finance/resultats-financiers>.

Pour plus d'informations sur l'action, veuillez consulter le site : <https://www.zonebourse.com/cours/action/CREDIT-AGRICOLE-S-A-4735/>.

Afin d'éviter un doute quelconque, il est entendu que l'Agent de calcul n'utilisera pas nécessairement les données présentes sur ces sites pour effectuer les calculs relatifs à l'action ou aux titres de créance. Les entités du Groupe BNP Paribas ne pourraient voir leur responsabilité engagée en cas d'erreurs ou omissions concernant les informations présentes sur ces sites internet.

Seules les variations du cours de l'action Crédit Agricole S.A. sont prises en compte dans la performance de l'action. Les dividendes éventuellement versés par l'action ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à la performance de l'action. Une performance « dividendes non réinvestis » est inférieure à une performance « dividendes réinvestis » et résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre.

➔ ÉVOLUTION DE L'ACTION DU 16 JANVIER 2018 AU 16 JANVIER 2024

Les cours passés ne sont pas un indicateur fiable des cours futurs.

Cours (en euros) — Évolution de l'action Crédit Agricole S.A. (dividendes non réinvestis)



PERFORMANCES CUMULÉES⁽¹⁾ AU 16 JANVIER 2024

Période	Action Crédit Agricole S.A. (dividendes non réinvestis)
1 an	24,67 %
3 ans	29,95 %
5 ans	27,80 %
6 ans	-13,36 %

Source : Bloomberg, le 16 janvier 2024.

(1) Les performances de l'action sont calculées dividendes non réinvestis.

ZOOM SUR

L'ACTION ENGIE S.A. (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

Engie S.A. offre une gamme complète de services mondiaux liés à l'électricité, au gaz naturel, à l'énergie et à l'environnement. La société produit, négocie, transporte, stocke et distribue du gaz naturel et offre des services de gestion de l'énergie et d'ingénierie climatique et thermique.

Pour plus de détails sur les résultats de l'entité Engie S.A., merci de consulter la page dédiée : <https://www.engie.com/espace-finance>.

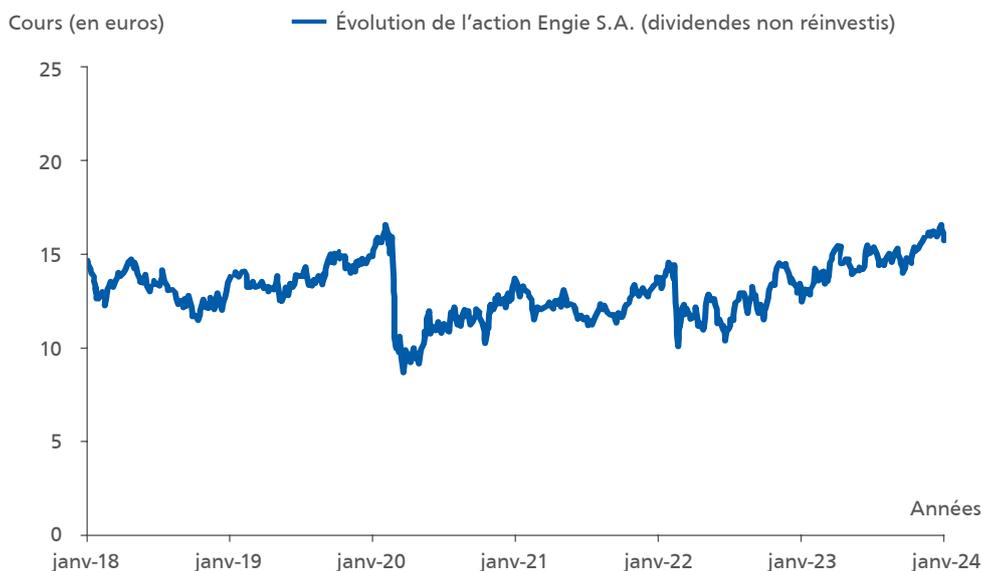
Pour plus d'informations sur l'action, veuillez consulter le site : <https://www.zonebourse.com/cours/action/ENGIE-4995/>.

Afin d'éviter un doute quelconque, il est entendu que l'Agent de calcul n'utilisera pas nécessairement les données présentes sur ces sites pour effectuer les calculs relatifs à l'action ou aux titres de créance. Les entités du Groupe BNP Paribas ne pourraient voir leur responsabilité engagée en cas d'erreurs ou omissions concernant les informations présentes sur ces sites internet.

Seules les variations du cours de l'action Engie S.A. sont prises en compte dans la performance de l'action. Les dividendes éventuellement versés par l'action ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à la performance de l'action. Une performance « dividendes non réinvestis » est inférieure à une performance « dividendes réinvestis » et résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre.

➔ ÉVOLUTION DE L'ACTION DU 16 JANVIER 2018 AU 16 JANVIER 2024

Les cours passés ne sont pas un indicateur fiable des cours futurs.



PERFORMANCES CUMULÉES⁽¹⁾ AU 16 JANVIER 2024

Période	Action Engie S.A. (dividendes non réinvestis)
1 an	19,43 %
3 ans	15,74 %
5 ans	16,73 %
6 ans	7,49 %

Source : Bloomberg, le 16 janvier 2024.

(1) Les performances de l'action sont calculées dividendes non réinvestis.

ZOOM SUR

L'ACTION ORANGE S.A. (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

Orange S.A. fournit des services de télécommunication à des particuliers, des professionnels et des grandes entreprises. La société offre des lignes fixes, services de lignes louées, transmissions de données, télécommunications sans fil, télévision câblée, diffusion, accès Internet, applications sans fil ainsi que vente et location d'équipement de télécommunication.

Pour plus de détails sur les résultats de l'entité Orange S.A., merci de consulter la page dédiée : <https://www.orange.com/fr/derniers-resultats-consolides>.

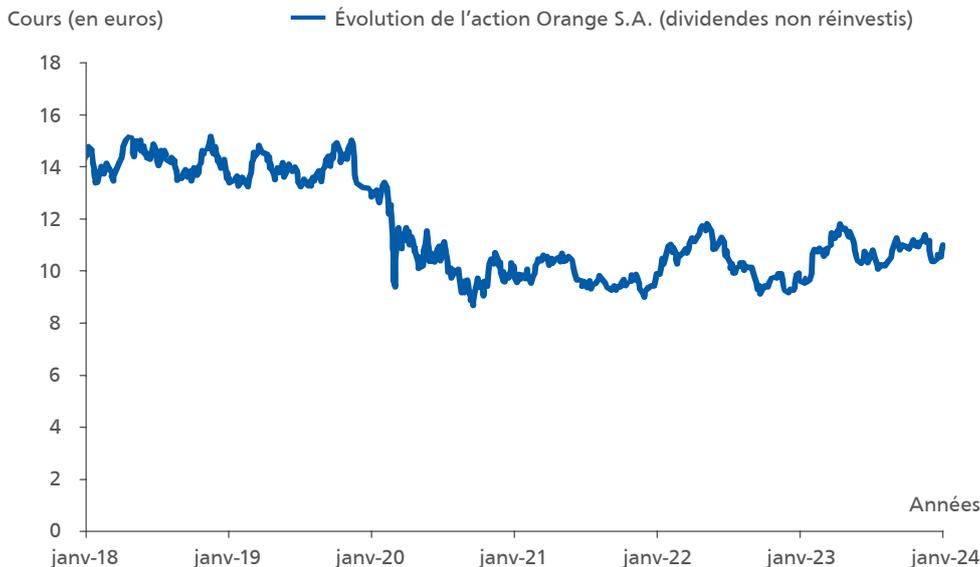
Pour plus d'informations sur l'action, veuillez consulter le site : <https://www.zonebourse.com/cours/action/ORANGE-4649/>.

Afin d'éviter un doute quelconque, il est entendu que l'Agent de calcul n'utilisera pas nécessairement les données présentes sur ces sites pour effectuer les calculs relatifs à l'action ou aux titres de créance. Les entités du Groupe BNP Paribas ne pourraient voir leur responsabilité engagée en cas d'erreurs ou omissions concernant les informations présentes sur ces sites internet.

Seules les variations du cours de l'action Orange S.A. sont prises en compte dans la performance de l'action. Les dividendes éventuellement versés par l'action ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à la performance de l'action. Une performance « dividendes non réinvestis » est inférieure à une performance « dividendes réinvestis » et résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre.

➔ ÉVOLUTION DE L'ACTION DU 16 JANVIER 2018 AU 16 JANVIER 2024

Les cours passés ne sont pas un indicateur fiable des cours futurs.



PERFORMANCES CUMULÉES⁽¹⁾ AU 16 JANVIER 2024

Période	Action Orange S.A. (dividendes non réinvestis)
1 an	14,35 %
3 ans	13,76 %
5 ans	-17,22 %
6 ans	-24,03 %

Source : Bloomberg, le 16 janvier 2024.

(1) Les performances de l'action sont calculées dividendes non réinvestis.

ZOOM SUR

L'ACTION SANOFI (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

Sanofi est une société pharmaceutique fabriquant des produits pharmaceutiques et des vaccins. Sanofi développe aussi des médicaments contre les maladies cardiovasculaires, la thrombose, pour le système nerveux central, les troubles métaboliques et l'oncologie. Ses clients sont dans le monde entier.

Pour plus de détails sur les résultats de l'entité Sanofi, merci de consulter la page dédiée : <https://www.sanofi.com/fr/investisseurs/resultats-et-evenements/resultats-financiers/>.

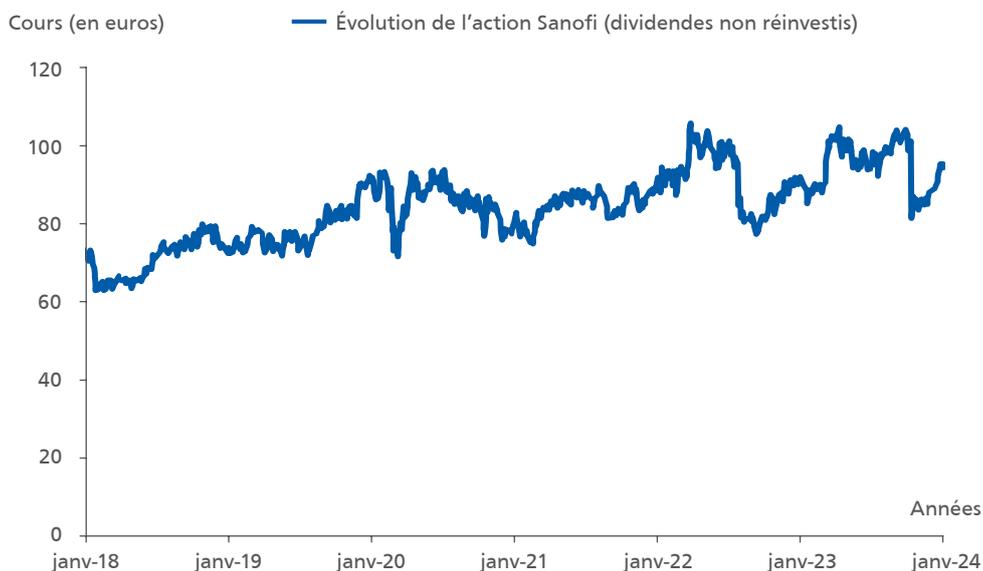
Pour plus d'informations sur l'action, veuillez consulter le site : <https://www.zonebourse.com/cours/action/SANOFI-4698/>.

Afin d'éviter un doute quelconque, il est entendu que l'Agent de calcul n'utilisera pas nécessairement les données présentes sur ces sites pour effectuer les calculs relatifs à l'action ou aux titres de créance. Les entités du Groupe BNP Paribas ne pourraient voir leur responsabilité engagée en cas d'erreurs ou omissions concernant les informations présentes sur ces sites internet.

Seules les variations du cours de l'action Sanofi sont prises en compte dans la performance de l'action. Les dividendes éventuellement versés par l'action ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à la performance de l'action. Une performance « dividendes non réinvestis » est inférieure à une performance « dividendes réinvestis » et résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre.

➔ ÉVOLUTION DE L'ACTION DU 16 JANVIER 2018 AU 16 JANVIER 2024

Les cours passés ne sont pas un indicateur fiable des cours futurs.



PERFORMANCES CUMULÉES⁽¹⁾ AU 16 JANVIER 2024

Période	Action Sanofi (dividendes non réinvestis)
1 an	3,66 %
3 ans	17,42 %
5 ans	28,82 %
6 ans	30,42 %

Source : Bloomberg, le 16 janvier 2024.

(1) Les performances de l'action sont calculées dividendes non réinvestis.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

L'investisseur est invité à consulter la rubrique « Facteurs de risque » du Prospectus de Base pour en voir le détail complet. Les risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs :

> **Risque lié au sous-jacent :**

le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution de la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽¹⁾.

> **Risque découlant de la nature du produit :**

en cas de revente du produit avant l'échéance⁽²⁾ ou, selon le cas, à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾, alors que les conditions de remboursement anticipé automatique ne sont pas remplies, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possibles, le prix pratiqué dépendant alors des conditions de marché en vigueur. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, le dénouement (notamment par rachat ou décès de l'assuré), l'arbitrage ou le rachat partiel de celui-ci peuvent entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur Date d'Échéance⁽²⁾. Ainsi, le montant remboursé pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. **Il existe donc un risque de perte en capital partielle ou totale. Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes.**

> **Risques de marché :**

le prix du produit en cours de vie évolue non seulement en fonction de la performance du Panier d'Actions Équipondéré⁽¹⁾, mais aussi en fonction d'autres paramètres, notamment de sa volatilité, des taux d'intérêt et de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant de la formule. Il peut connaître de fortes fluctuations, en particulier à l'approche de la Date de Constatation Finale⁽²⁾, si la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽¹⁾ clôture aux alentours de 50 % de baisse par rapport à sa valeur initiale⁽³⁾.

> **Risque de liquidité :**

certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent rendre difficile, voire impossible, la revente du produit en cours de vie.

> **Risque de crédit :**

l'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant de la formule et supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant de la formule, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant de la formule au titre de sa garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant de la formule (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre des titres de créance émis par l'Émetteur.

En tant que banque d'investissement avec un large éventail d'activités, BNP Paribas peut faire face à de potentiels conflits d'intérêts. Dans le cadre de l'émission de ces titres de créance, le Groupe BNP Paribas a mis en place des politiques et des mesures appropriées afin de gérer de possibles conflits de ce type entre les différentes entités du Groupe.

(1) Le Panier d'Actions Équipondéré est composé des cinq actions Bayerische Motoren Werke AG, Crédit Agricole S.A., Engie S.A., Orange S.A. et Sanofi. À chaque Date d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽²⁾, la valeur du Panier d'Actions Équipondéré correspond à la moyenne arithmétique des cours de clôture de ces cinq actions et exprimée en pourcentage.

(2) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 13 pour le détail des dates.

(3) La valeur initiale correspond à la valeur du Panier d'Actions Équipondéré⁽¹⁾ à la Date de Constatation Initiale⁽²⁾ exprimée en pourcentage et égale à 100 %.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN :	FR001400NC39	
Forme juridique :	Titre de créance de droit français présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance dans le cadre du (i) Prospectus de base de l'Émetteur dénommé « Base Prospectus for the Issue of Unsubordinated Notes », daté du 31 mai 2023 et approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° 23-195 ainsi que (ii) des Conditions définitives en date du 15 mai 2024.	
Émetteur :	BNP Paribas Issuance B.V. ⁽¹⁾ , véhicule d'émission dédié de droit néerlandais.	
Garant de la formule :	BNP Paribas S.A. ⁽¹⁾ . Bien que la formule de remboursement du produit soit garantie par BNP Paribas S.A., le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par le Panier d'Actions Équ pondéré.	
Devise :	Euro (€)	
Montant de l'émission :	15 000 000 €	
Valeur nominale du produit :	1 000 €	
Prix d'émission :	100 % de la valeur nominale du produit.	
Éligibilité :	Contrat d'assurance-vie ou de capitalisation uniquement.	
Cotation :	Marché officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé).	
Période de souscription :	Du 4 mars 2024 au 29 avril 2024.	
Garantie en capital :	Pas de garantie en capital, ni en cours de vie ni à l'échéance.	
Commissions de distribution :	Des commissions relatives à cette transaction ont été payées par BNP Paribas Financial Markets S.N.C. au(x) distributeur(s) pour couvrir les coûts de distribution. Ces commissions, d'un montant annuel maximum de 0,50 % TTC du montant placé par le(s) distributeur(s), sont calculées sur la durée de vie maximale du produit et sont incluses dans le prix d'achat. Leur détail est disponible sur demande auprès du/des distributeur(s). Leur détail est disponible sur demande auprès du/des distributeur(s).	
Sous-jacent :	Action Bayerische Motoren Werke AG (dividendes non réinvestis) – Code Bloomberg BMW GY Equity Action Crédit Agricole S.A. (dividendes non réinvestis) – Code Bloomberg ACA FP Equity Action Engie S.A. (dividendes non réinvestis) – Code Bloomberg ENGI FP Equity Action Orange S.A. (dividendes non réinvestis) – Code Bloomberg ORA FP Equity Action Sanofi (dividendes non réinvestis) – Code Bloomberg SAN FP Equity	
Date d'Émission :	15 mai 2024	
Date de Constatation Initiale :	29 avril 2024	
Dates d'Évaluation du Remboursement Anticipé Automatique :	29 avril 2026 (Année 2) 29 avril 2027 (Année 3)	2 mai 2028 (Année 4) 30 avril 2029 (Année 5)
Dates de Remboursement Anticipé Automatique :	14 mai 2026 (Année 2) 13 mai 2027 (Année 3)	16 mai 2028 (Année 4) 15 mai 2029 (Année 5)
Date de Constatation Finale :	29 avril 2030 (Année 6)	
Date d'Échéance (maturité) :	14 mai 2030 (Année 6)	
Publication de la valorisation :	Valorisation quotidienne publiée sur la page Reuters [FR001400NC39=BNPP], sur Telekurs et sur Bloomberg. Elle est par ailleurs tenue à disposition du public en permanence sur demande.	
Agent de calcul :	BNP Paribas Financial Markets S.N.C. (entité du Groupe BNP Paribas, potentiellement source de conflits d'intérêts).	
Double valorisation :	Une double valorisation sera assurée tous les quinze jours par la société Refinitiv, société indépendante financièrement du Groupe BNP Paribas.	
Marché secondaire :	Liquidité quotidienne : dans des conditions normales de marché, sortie et entrée (dans la limite de l'enveloppe disponible) possibles quotidiennement en cours de vie, au prix de marché et avec une fourchette achat/vente maximale de 1 %.	

(1) Notations de crédit au 16 janvier 2024 :

BNP Paribas Issuance B.V. : Standard & Poor's A+ / BNP Paribas S.A. : Standard & Poor's A+, Moody's Aa3 et Fitch Ratings AA-

Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant de la formule.

Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.



AVERTISSEMENT

Ambition Sélection 2024 (ci-après les « titres de créance ») présente un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance. Les titres de créance sont émis par BNP Paribas Issuance B.V. (véhicule d'émission dédié de droit néerlandais) et font l'objet d'une demande d'admission à la cotation sur le marché officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé). Ils peuvent être utilisés comme valeurs de référence de contrats d'assurance-vie ou de capitalisation libellés en unités de compte. Leur souscription, placement et revente pourront intervenir par voie d'offre au public exemptée de l'obligation de publier un prospectus.

Ce document à caractère promotionnel n'est qu'un résumé des principales caractéristiques des titres de créance et ne saurait constituer un conseil en investissement ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou comptable. Il appartient donc aux investisseurs potentiels de prendre une décision d'investissement seulement après avoir lu le présent document, la documentation juridique (et plus particulièrement la rubrique « Facteurs de risque » du Prospectus de base) et le Document d'informations clés afin de comprendre les risques, avantages et inconvénients de ces titres de créance. Les investisseurs devront également examiner la compatibilité d'un tel investissement avec leur situation financière auprès des professionnels appropriés sans s'en remettre pour cela à une entité du Groupe BNP Paribas. Ce dernier ne peut être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de la décision d'investissement. En particulier, lors d'un investissement dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation sur les titres de créance en tant que valeurs de référence libellés en unités de compte, les souscripteurs audit contrat doivent être conscients d'encourir le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle du montant initialement investi, voire nulle.

La documentation juridique des titres de créance est composée : (a) du Prospectus de base de l'Émetteur, dénommé « Base Prospectus for the Issue of Unsubordinated Notes », daté du 31 mai 2023 et approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro 23-195 et (b) de ses Suppléments, disponibles sur <https://rates-globalmarkets.bnpparibas.com/gm/Public/LegalDocs.aspx>, ainsi que (c) des Conditions définitives de l'émission (« Final Terms »), datées du 15 mai 2024 et (d) du Résumé spécifique lié à l'émission (« Issue-Specific Summary »), disponibles sur <https://eqdpo.bnpparibas.com/ER001400NC39>. La documentation juridique est également disponible sur demande auprès du distributeur. L'approbation du Prospectus de base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable de sa part quant à la qualité des titres de créance. Le Document d'informations clés est disponible sur <http://kid.bnpparibas.com/EI3929AVA-3871C-FR.pdf>. En cas d'incohérence entre ce document à caractère promotionnel et la documentation juridique des titres de créance, cette dernière prévaudra.

Ingénierie financière



BNP PARIBAS

Commercialisation

